
CLAUDIA RUIZ: Sergio, s'il vous plait, dites-nous quand vous voulez commencer, nous avons fini d'appeler tous les participants.

SERGIO SALINAS PORTO: Si vous voulez Claudia, nous pouvons commencer à faire l'appel. Allez-y.

CLAUDIA RUIZ: Bonjour et bonsoir à tout le monde. Bienvenus à cet appel mensuel de LACRALO.

Aujourd'hui sur le canal espagnol nous avons Sergio Salinas Porto, Harold arcos, Carlos Raul Gutierrez, Vanda Scartezini, Adrian Carballo, Marcelo Telez, Antinio Medina Gomez, Alberto Soto et Humberto Carrasco.

Dev Anand Teelucksingh vient de se joindre à cet appel.

Nous avons les excuses de Lito Ibarra, Léon Snachez et de Maureen Hilyard.

Au niveau du personnel de l'ICANN, nous avons Silvia Vivanco et moi-même Claudia Ruiz qui sera responsable de cet appel.

Nos interprètes aujourd'hui sont, sur le canal espagnol Veronica et David, sur le canal portugais Bettina et Esperanza, et sur le canal français Isabelle et Claire.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Je vous rappelle qu'avant de prendre la parole, vous devez donner votre nom, pour que les interprètes puissent vous identifier sur les autres canaux linguistiques.

Sergio, je vous donne la parole.

SERGIO SALINAS PORTO: Bonsoir, bonjour tout le monde. Bienvenus à notre appel mensuel de LACRALO. Je suis Sergio Salinas Porto. JE vais maintenant donner la parole à Harold Arcos, le secrétaire de LACRALO, qui va nous présenter l'ordre du jour que nous allons ensuite adopter.

HAROLD ARCOS: Merci beaucoup Sergio. D'abord je voudrais dire au personnel de l'ICANN que Ricardo est en train d'essayer de se connecter à cet appel et qu'il a des problèmes.

Je vais maintenant passer à notre ordre du jour pour aujourd'hui. Nous avons un rapport que fera Ricardo Holmquist, le rapport des membres d'ALAC. Ensuite nous aurons les rapports des leaders des différents groupes de travail, le groupe de travail des NomCom que Lilian De Luque va faire, le groupe de travail sur la gouvernance que Sergio va faire, et finalement, nous avons un divers qui est le point 7 de l'ordre du jour.

Et dans ce point 7 nous allons aborder le rapport sur les points d'information. Et cela porte sur une réunion qui a été organisée cet après-midi sur ATLAS III. Donc nous allons vous présenter quelques commentaires et informations.

Et ce sera le dernier point de notre ordre du jour et s'il n'y a rien d'autre à ajouter dans ce divers bien sûr. Si vous avez quelque chose à ajouter dites-le-moi ou veuillez l'écrire dans le chat, sur Adobe Connect.

S'il n'y a pas de commentaire, je vous propose que l'on ajoute ce point à l'ordre du jour, à la fin de cet appel. S'il n'y a rien d'autre, nous adoptons notre ordre du jour.

SERGIO SALINAS PORTO: Merci beaucoup Harold. Je sais que Ricardo Holmquist qui est membre d'ALAC, de NomCom, n'est pas connecté aujourd'hui. Ha, je vois qu'il vient de se connecter. Bien.

Donc le premier point de l'ordre du jour est le rapport des membres d'ALAC. Donc si Ricardo est prêt et est avec nous, nous allons lui donner la parole. Sinon, nous passerons au point suivant sur l'ordre du jour, et nous lui donnerons la parole par la suite.

RICARDO HOLMQUIST: Est-ce que vous m'entendez ?

SERGIO SALINAS PORTO: OUi, allez-y on vous entend très bien.

RICARDO HOLMQUIST: Est-ce que vous pouvez s'il vous plait charger ma présentation sur l'écran ? Merci.

SERGIO SALINAS PORTO: Claudia est en train de télécharger votre présentation Ricardo. Une minute.

RICARDO HOLMQUIST: Parfait. Merci. Bien, donc ALAC travaille sur 3 points différents. Le premier est la mise en œuvre de la révision d'At-Large.

Nous avons un groupe de travail, en fait nous avons plusieurs groupes de travail qui travaillent actuellement sur différents points, différents thèmes liés à la révision et qui seront mis en œuvre. Donc ces thèmes sont liés au budget, faible, et à l'impact que cela peut avoir pour ALAC.

Si quelqu'un de la région lit cette information et veut collaborer, la seule chose qu'il faut faire, c'est faire une demande pour devenir un membre de ce groupe de travail.

Le deuxième groupe de travail porte sur le fait que le point que Maureen a commencé, quand elle a commencé à être présidente de l'ALAC, tous les comptes sur les politiques ont été consolidés. Et, actuellement, la plupart des politiques sont abordées dans le groupe de travail d'At-Large consolidé. Par conséquent tous les commentaires, tous les conseils qui sont fournis, tout ce qui est lié à la question politique est abordé dans ce groupe de travail.

Donc je pense que c'est important que les membres actifs de LACRALO participent à ce groupe, à d'autres groupes de travail aussi, mais c'est un des groupes de travail les plus importants pour l'ALAC, parce que c'est le groupe de travail des objectifs consolidés.

Ensuite, nous avons un troisième thème, abordé dans un groupe de travail. Il s'agit du thème lié au PDP accéléré. ALAC va devoir présenter un conseil au conseil d'administration d'ICANN. Cela est lié à la première phase.

Et ALAC demande au conseil de reconsidérer quelques points, parmi lesquels il y a l'utilisation du WHOIS détaillé. Et il y a deux ou trois autres thèmes, les différenciations géographiques et des personnes morales et physiques.

La question des réglementations sur la protection de données est quelque chose qui a lieu actuellement en Europe, et c'est quelque chose qui ne doit pas être considéré de la même façon dans le reste du monde. C'est pour cela qu'on demande une différenciation géographique.

Et en même temps, on parle des personnes physiques et des personnes morales, parce que ces réglementations protègent les personnes physiques, et non pas les personnes morales.

Cela est lié au PDP accéléré qui arrive à sa première phase. Et tous ces thèmes des phases suivantes seront abordés de la même façon.

L'autre thème sur lequel ALAC travaille également est le sommet d'At-Large, le troisième sommet d'At-Large. Ce sommet aura lieu lors de la réunion de Montréal, pendant la première et la deuxième semaine du mois de novembre de cette année. Et c'est donc une invitation à participer à ce groupe de travail.

C'est très important que les membres de notre région participent à ce groupe de travail parce que le premier webinaire va avoir lieu jeudi, et si

vous ne participez pas à ce webinaire, vous n'aurez pas les qualifications nécessaires qui vous permettront de vous présenter pour participer à ce sommet en tant qu'un des 60 membres invités au sommet. C'est pour ça que c'est important.

Ce webinaire a lieu un jour férié en Amérique Latine, mais c'est important d'y participer, parce que sinon vous ne pourrez pas vous présenter et faire une demande pour vous rendre à Montréal.

Ensuite, nous avons des commentaires et des conseils de politique ouverts. Nous avons un EPDP qui a été développé, il y a 4 politiques qui sont actuellement discutées et qui sont revues pour que cette révision ait lieu. Et la date butoir de ces révisions est le 17 avril 2019 et le 29 avril 2019.

La proposition est plus ou moins la même, ICANN est en train de faire des révisions des accords de registre, nous avons .ORG, .ASIE, [.INFO], et ces accords, qui sont en cours de révision, parce que ces accords de registre sont un peu similaires, mais dans le cas de .ORG par exemple, il peut y avoir certaines différences. Et pour le cas de .ASIA pareil, il peut y avoir quelques points particuliers dont il faut tenir compte parce que l'on considère l'ensemble de la région. Quand on parle de .ORG, il faut s'intéresser particulièrement à cela parce qu'un des points particuliers, comme le savez, beaucoup de titulaires de .ORG de noms de domaine de .ORG, représentent des organisations sans but lucratif et donc ils ont des problèmes par rapport au prix. Et peut-être qu'ils pourront résoudre ce problème lors de la rénovation de cet accord.

Un autre thème qui est abordé ici, dans ce cas-là, c'est la possibilité d'éliminer l'augmentation du prix de façon à ce que cette situation soit abordée ici.

Ces thèmes sont liés aux accords de registre, et ce n'est pas les seuls thèmes qui sont abordés. Et ce n'est pas non plus les seuls TLD dont on renouvelle les accords. Mais ils appartiennent au dernier cycle de gTLD, et ils seront révisés les uns après les autres, et c'est pour cela qu'il y a des thèmes dont on ne tient pas compte, parce qu'il y a des différences qui existent entre .ORG ou d'autres gTLD.

Voilà, c'était le commentaire que je voulais faire. Je ne sais pas s'il y a des questions, si vous voulez ajouter quelque chose...

SERGIO SALINAS PORTO:

Merci beaucoup Ricardo. Je ne sais pas s'il y a des commentaires ou des questions?

J'ai posté un commentaire sur le chat. Je pense que c'est très important de participer au groupe de travail de politique consolidée. C'est quelque chose dont nous tenons compte. Nous devons être au courant du RGPD, du WHOIS, toutes les questions.

Je crois qu'on ajoute ici un commentaire. Oui, c'est une question qui va avoir une grande importance dans notre région et nous devons en tenir compte.

Il y a un autre point important, c'est ATLAS III. Et il va y avoir une participation active, mais bien sûr, nous devons participer aussi aux webinaires qui vont être organisés. C'est obligatoire. Nous devons en

tenir compte, comme priorité, si l'on veut participer ensuite à ATLAS III. Nous devons suivre ces webinaires, c'est une obligation.

Bien, comme je ne vois aucune main levée, je vous propose que l'on passe au prochain orateur. Je vais donner la parole au prochain orateur, nous passons au point 5. Lilian de Luque va présenter un bref rapport et nous lui donnons la parole. Allez-y, vous avez la parole.

LILIAN IVETTE DE LUQUE:

Bonjour à tous, j'espère que vous m'entendez.

Harold, est-ce que vous pouvez, s'il vous plait, passer à la dernière diapo de façon à ce qu'on ait ce guide ?

En réalité je dirais que la semaine dernière nous avons tenu la première réunion de ce groupe de travail, la première réunion a eu lieu. Donc je veux remercier Silvia, Harold, Sergio et Alberto qui ont participé à cette réunion.

Et nous avons essayé d'encourager la région à participer, mais la participation n'était pas très satisfaisante.

Dans le contexte de cette réunion. Nous sommes engagés, nous avons accordé que nous allions organiser une réunion avec les leaders du groupe de développement de compétence, [inaudible]. Cette réunion va avoir lieu mardi, à 23 h. Et ce que nous voulons aborder, c'est la manière d'organiser un système par rapport au webinaire dans la région.

Je vais reprendre un petit peu mes notes, une seconde.

Donc ça va être un webinaire sur l'utilisation des réseaux sociaux et la façon dont on peut utiliser les réseaux sociaux pour travailler pour ICANN.

Nous allons tous travailler dans le domaine de la participation. Ce webinaire sur les réseaux sociaux a été recommandé par Harold comme stratégie pour encourager la région à comprendre l'importance de la communication et des informations.

Nous avons abordé une série de problèmes importants que nous devons résoudre dans la région.

Bien, donc notre idée maintenant est de décider et de voir quels sont les problèmes qui vont être abordés dans ces webinaires. Et ce sera le début. Et nous allons informer la région en temps voulu, de la réalisation de ce webinaire, pour que tout le monde puisse y participer et pour que tout le monde, vraiment, soit présent lors de ce webinaire.

Bien, actuellement nous sommes 10 personnes, et nous voulons travailler avec tous ceux qui ne sont pas encore présents. Nous voudrions également nommer ou créer un sous-groupe qui serait au courant des informations qui circulent entre les différents groupes de travail ou dans les différents événements d'ICANN ou les différents groupes de travail de façon à ce que cela [inaudible] sur les réseaux sociaux. C'est quelque chose qui est nécessaire.

Je dois activer le groupe de réseaux sociaux de LACRALO, surtout Twitter, de façon à voir comment nous pouvons travailler sur ces groupes, de façon à évaluer la possibilité d'avoir un compte d'Instagram aussi.

Donc je vais commencer à collecter des informations, j'espère que vous allez tous pouvoir participer à ces différents groupes de travail, et me fournir des informations.

Donc partager ces informations, les informations que ICANN distille aussi. Nous allons commencer à coordonner le [WebEx]. Et, d'un autre côté, nous avons besoin d'une communication plus directe et plus personnalisée avec les ALAS.

Nous avons besoin d'envoyer des informations et nous avons besoin de pouvoir encourager les ALS à être plus proactives, de façon à ce que tous les évènements qui ont lieu dans leur région puissent être annoncés. Nous avons besoin que ces évènements soient annoncés de manière mondiale, de façon à ce que tout le monde sache ce que font les autres. C'est très important que ce type d'interactions avec les ALS puissent avoir lieu.

Je pense que la base du groupe de travail sur la communication est de travailler et de diffuser le travail des ALS. Et nous devons avoir davantage de participation au niveau des ALS. Nous devons avoir des ALS plus proactives, de façon à ce que [inaudible] nous ne connaissons pas, nous pouvons savoir ce que font les membres de chaque ALS, et entendre parler de leurs activités.

Nous sommes en train d'organiser des réunions exploratoires. Humberto a fait des contacts avec le groupe de travail sur les réseaux sociaux. Et il travaille aussi dans ce sens.

J'ai eu beaucoup de travail, et je n'ai pas pu écouter ou participer à cet appel aujourd'hui, mais Harold l'a fait. Donc nous essayons de jeter un

pont entre nos différents groupes, de façon à travailler ensemble et faire participer LACRALO, et utiliser toute cette technologie de la communication et des réseaux sociaux.

Notre objectif est donc de travailler ensemble, main dans la main et de participer, et de travailler tous ensemble au quotidien. Donc nous allons travailler avec eux, voilà.

L'autre problème est aussi vis-à-vis du calendrier. Ce calendrier a été utilisé il y a quelque temps. Harold est en train d'essayer de le réactiver.

Et nous avons accordé que nous allons organiser la prochaine réunion dans deux mois. Donc, dans deux mois, j'aurai une communication plus personnalisée avec les ALS, de façon à ce que les ALS puissent annoncer leurs évènements, les réseaux sociaux devraient fonctionner déjà à ce moment-là, leurs réseaux sociaux, et nous devrions pouvoir être capable d'organiser troisième webinaire.

Voilà, donc c'est notre programme de travail actuellement. Je voudrais remercier tout le monde, tous ceux qui ont participé en tout cas. Continuez à participer, en fonction de votre expérience, vous connaissez la région, vous savez comment travailler dans la région et contacter tout le monde. Alors que moi je ne suis là que depuis 1 an.

Donc très bien. Merci beaucoup pour votre participation et Sergio merci de m'avoir donné la parole.

SERGIO SALINAS PORTO:

Merci Lilian. Ce rapport était très complet. Il y a ces groupes de travail qui ne se sont pas encore retrouvés, mais ils devraient se retrouver pour

leur réunion bimensuelle au cours des quelques semaines, les groupes de travail gTLD, IDN et WHOIS se retrouveront. Leur travail est excellent, je n'ai pas vraiment eu le temps de les rencontrer, mais je pense Vanda va organiser un appel pour ces groupes de travail. Et au cours du mois, tous les groupes de travail travailleront de manière active.

Je vais maintenant passer la parole à Harold, qui va donc nous parler d'ATLAS III. Et ensuite il y aura un rapport sur le groupe de gouvernance, pour qu'on sache un petit peu où on en est.

Donc maintenant je passe la parole à Harold. Allez-y.

HAROLD ARCOS:

J'espère que vous m'entendez bien. Merci Silvia.

Donc en ce qui concerne les autres questions, nous avons ajouté une mise à jour par rapport aux questions auxquelles Ricardo a fait référence sur l'ATLAS III.

Il y a des personnes qui ont fait référence à la nouvelle planification, donc il y aura 4 webinaires qui font commencer au cours des semaines à venir. Normalement cela devait être organisé pour le 18, jeudi 18, mais finalement il y a eu une mise à jour.

Alors dans une des propositions, il était indiqué qu'il ne fallait pas avoir ces réunions au même moment, donc les webinaires devaient en fait avoir lieu à différents moments et être répétés à différentes heures, pour que les gens puissent y assister.

Les présidents de chaque RALO sélectionneront les personnes qui participeront à ATLAS III. Il y aura un comité de sélection qui prendra en

considération chaque candidature. Il y aura donc un comité qui prendra en compte les candidatures.

Alors un des critères importants, c'est donc la participation à un processus de développement de politique. C'est quelque chose d'important. Et donc il y aura davantage d'informations sur ces critères.

Peut-être que Alberto pourra nous en parler, puisqu'il était à la réunion également.

ALBERTO SOTO:

Nous avons parlé des critères plus objectifs et des critères plus subjectifs. Donc ceux qui ont participé aux définitions, au travail de développement de politique, nous avons parlé de la participation à différents événements, les webinaires, les activités dans les RALO, etc. donc au sein des RALO, au sein de l'ICANN.

Et, donc ceci est organisé dans un tableur. Il y a un formulaire que chacun devra remplir. C'est assez long, mais c'est quand même simple.

Il y a d'autres critères qui seront obligatoires, tels que le webinaire. Si les gens ne participent pas à ces webinaires obligatoires, les candidats ne seront pas considérés.

Ce qui est important, c'est qu'il y aura beaucoup de réunions qui ne seront qu'en anglais. Nous avons parlé à Sergio, il n'y a que deux salles avec interprétation, et une autre salle avec interprétation. Donc si on peut arriver à organiser ceci, il y aura des exercices, des groupes de travail qui ne seront qu'en anglais.

J'espère que je n'ai rien oublié.

HAROLD ARCOS: Oui, merci Alberto. Je passe maintenant la parole à Sergio.

SERGIO SALINAS PORTO: Oui, merci beaucoup Harold. J'espère que vous m'entendez, j'utilise la salle AC.

Merci Harold pour ce rapport. Je vois que Vanda a levé la main, donc je vais lui passer la parole, et ensuite on continuera la réunion.

VANDA SCARTEZINI: J'aimerais ajouter un commentaire sur la question de l'ATLAS III. Il s'agit de la question des langues.

Donc il y a un certain contenu, et nous essayons de séparer les différends groupes. Il y aura des études de cas et nous allons diviser les groupes par langue de manière à nous faciliter le travail. Il y aura donc les gens d'Afrique du Nord qui parlent français, il y aura un autre groupe en chinois, et nous essayerons de diviser ce groupe et ensuite d'essayer de fournir un rapport à la fin.

Donc nous pensons que ceci permettra la meilleure participation possible de la part de l'équipe, étant donné les différentes langues. Nous espérons qu'il y aura un bon équilibre dans les groupes.

Mais ce que nous souhaitons c'est que tout le monde ait la meilleure opportunité de pouvoir s'exprimer, de pouvoir partager son point de vu avec les uns et les autres.

Merci.

SERGIO SALINAS PORTO: Je crois qu'il s'agit de Humberto, étant donné que Humberto est membre de l'ALAC et qu'il participera, nous pensons que c'est une bonne idée. Parce que comme vous le savez il sera là pour nous représenter tous.

Alors, y a-t-il d'autres sujets que vous souhaitez mentionner ? Sinon, je vais parler du groupe de travail sur la gouvernance.

Comme vous le savez déjà... Alors désolé je n'ai pas dit mon nom, je m'appelle Sergio.

Comme vous le savez, il y a un débat qui est en cours en ce qui concerne la question de l'interprétation de nos règles de procédure. Il nous faut donc bien savoir quelles sont les règles à prendre en considération.

Pour l'instant ce n'est pas clair, cela n'est pas bon, parce que quand il s'agit d'élections, c'est important.

Donc il n'y a pas de délai, il y a un calendrier à respecter, c'est un calendrier qui nous vient de l'ALAC. Le calendrier commence en avril, le 29.

Donc nous avons deux points de vue, nous avons déjà les règles et les principes de fonctionnement. Alors un point de vue qui nous vient de certaines personnes de la région, comme quoi il y a eu de nouvelles règles qui ont été adoptées en 2018, ce sont des règles qui sont en vigueur actuellement. Et il y a d'autres personnes, et je parle de groupe, parce qu'en fait c'est ainsi que cette situation a été présentée. Donc ce deuxième groupe pense que sur la base des règles de fonctionnement

et sur la base de comment on peut lire les règles de fonctionnement, les nouveaux principes opérationnels devraient être en vigueur.

Et donc dans le cadre de cette discussion, ce qu'on peut dire, c'est qu'il y a donc un débat en cours sur la liste de diffusion de LACRALO, et au sein des différentes réunions, ainsi que sur différentes listes de diffusion et au sein du groupe sur le groupe de la gouvernance.

Deuxième chose, suite à cette discussion au sein du groupe sur la gouvernance, nous avons organisé une réunion au cours de laquelle nous en sommes venus à un certain accord, pour mieux comprendre la situation. Et donc l'idée c'est de trouver une solution à cette situation parce que le groupe ne s'était pas mis d'accords sur certains points. Donc il fallait arriver à un certain accord pour résoudre la situation afin d'éviter, pour ainsi dire, tout dommage pour la région.

Donc, sur cette base, nous avons organisé des réunions bilatérales, il y a eu une deuxième réunion du groupe de travail sur la gouvernance, et ensuite il y a eu un petit groupe de travail qui a été créé, avec des représentants d'Amérique Latine et des Caraïbes pour mieux comprendre les rôles.

Donc il y a un point de vue des Caraïbes, et il y a également le point de vue des membres d'Amérique Latine. Nous avons donc créé un groupe de travail pour en discuter.

Au sein de ce petit groupe de travail, nous avons organisé une réunion samedi matin à 9 h, bon midi UTC, avec pour objectif donc d'arriver à un accord.

Dans le cadre de ce processus, il y avait Jacqueline Morris, pardon avec Samuel et de l'autre côté moi-même et Humberto.

Nous avons clarifié certains points. Pour nous, c'était vraiment important, parce que ce que nous souhaitions faire, c'est mettre de côté... Enfin disons... L'idée ce n'était pas de rester campés sur nos points de vue, mais d'arriver à une solution. Et je crois que c'était la clef. Parce qu'on voulait arriver à un accord, à un point commun. Donc nous avons parlé des étapes à mettre en œuvre pour en arriver à une solution. C'était l'objectif, c'était notre idée lorsque nous avons créé ce groupe de travail.

Donc d'un côté il y avait un certain soulagement, parce que nous avons travaillé dans ce sens pour essayer de trouver une solution. Nous avons donc parlé de la situation, de l'historique, nous avons analysé les différents points d'intérêts de la région. C'est quelque chose, donc cette coalition qui a été formée en 2006, les principes opérationnels sont basés sur le travail fait à Los Angeles et à Puerto Rico.

Donc, ceci étant, la situation a créé une certaine confusion pour les membres de la région des Caraïbes et d'Amérique Latine, puisque nous avons pris en compte le cadre légal, le cadre de la loi, parce qu'il n'y a qu'une compréhension différente, suivant les cas.

Étant donné la situation, étant donné l'historique, nous en sommes arrivés à une conclusion. L'idée c'est donc de soumettre quelque chose à la région qui pourra approuver ou non certaines options qui, à notre avis, sont des options viables.

Ce que je dois dire, c'est que nous avons analysé différentes possibilités. Alors, vous me direz si je me trompe ou si j'oublie quelque chose. Je sais que Harold, Jacqueline, Carlton je ne sais pas si vous êtes là, mais si oui n'hésitez pas à me dire si j'oublie quelque chose.

Donc nous avons donc trois possibilités à soumettre à la région, avec deux propositions.

Premièrement, et je crois que c'est la proposition la plus viable, et il y a une autre proposition également du groupe de travail sur la gouvernance avec une section provisoire qui dirait que les principes de fonctionnement n'allaient pas entrer en vigueur à la création des règles.

De l'autre côté, il nous fallait ajouter d'autres procédures, d'autres postes, par exemple président élu, secrétaire élu, etc. On parle de président et de secrétaire élus, et il y aurait donc un engagement de la part de tout le groupe de travail sur la gouvernance à travailler sur les règles pour que ces règles soient prêtes avant que de nouveaux dirigeants prennent leur poste. De façon à ce que nous puissions avoir un processus qui fonctionne correctement.

Et si nous avons ces règles de procédures, et c'est notre tâche, nous devons avoir ces règles prêtes, de façon à ce que notre président, notre secrétaire et deux membres d'ALAC soient [prêts]. Il ne faut pas que cette [inaudible] cette situation [inaudible] parce que nous devons tenir compte des membres d'ALAC ou sélectionnés par le NomCom et par ALAC.

Il y a deux choses, deux fonctionnements différents. Je vois que Alberto poste quelque chose...

Il y a une autre possibilité, et c'est que gens participent à cette élection après, une fois que les règles de procédure sont terminées.

Donc nous devons en tenir compte, mais si vous me demandez quelle est la meilleure option, je dirais que nous devons discuter de la possibilité, des possibilités qui ont été présentées, et qui ont été accordées [inaudible], et par la région [inaudible].

Nous avons la possibilité de nommer ou de choisir trois différentes situations de proposition. Et il est clair que nous pourrions respecter les délais.

Je vais m'arrêter ici de façon à ce que les membres de la région puissent faire des commentaires ou poser des questions.

Je sais qu'il y a quelques commentaires qui ont été faits, et je pense que ce serait intéressant de répondre à ces commentaires.

Carlos Raul, vous avez la parole.

CARLOS RAUL GUITERREZ:

Merci beaucoup Sergio pour votre travail. Je voudrais aussi remercier Jacqueline et Carlton et Humberto, et vous-même pour ces efforts que vous avez faits. Je pense que c'est vraiment nécessaire parce que vous vous focalisez sur le problème réel et nous avons besoin d'une représentation transparente en Amérique Latine et dans les Caraïbes.

Comme je l'ai dit tout à l'heure et comme vous l'avez dit aussi, nous ne pouvons pas participer ou agir sur des actions qui ne sont pas encore approuvées, parce que nous avons discuté du problème mais il y a peut-être des éléments qui n'ont pas été pris en compte.

Donc, nous discutons de trois points. Premier point la représentation régionale, deuxième point, notre efficacité de travail concernant les politiques. Et à la fin de la réunion nous nous sommes aussi rendu compte que cela affectait l'ensemble d'ALAC, des membres d'ALAC. Et comme nous nous sommes rendu compte de cela, nous avons fait un groupe de travail qui va aborder davantage des questions politiques. Et puis il y a eu un troisième point, qui a été un peu perdu dans nos discussions, et c'est le fait que nous devons trouver un système rapide pour résoudre nos problèmes.

Je n'aime pas, par exemple, le [inaudible]. Nous pouvons avoir une série de systèmes pour résoudre les conflits, mais de toute façon nous devons être plus délicats, nous avons besoin d'un processus ou d'un système qui nous permette d'éviter les conflits et de travailler de façon plus efficace.

Cela est nécessaire parce que nous devons avancer, nous devons commencer à travailler.

Je dirais que c'est quelque chose, c'est une discussion qui a commencé à Londres il y a 5 ans, et nous allons aller à notre prochain sommet à Montréal et ce problème n'est pas réglé. Nous devons donc continuer à travailler.

Je ne vais [exprimer] ma propre position, mais je pense qu'il y a peut-être des aspects, des problèmes légaux par rapport à cette troisième option que j'ai mentionnée. Ce n'est pas que nous ne voulons pas seulement changer le processus d'élection, mais nous nous sommes aussi donné un rôle important à LACRALO. Mon commentaire se base sur la procédure. Nous devons en tenir compte pour pouvoir revenir à

nos discussions [inaudible]. Ce n'est pas une critique personnelle ou quelque chose de personnel, je sais que tout le monde a beaucoup travaillé.

SERGIO SALINAS PORTO: Merci beaucoup Raul, merci de votre commentaire. C'est quelque chose, c'est un problème sur lequel nous devons réfléchir. Il est clair que nous pouvons trouver une solution, et nous devons être sûrs que nous allons trouver cette solution dans le futur.

Nous avons fait des progrès à Puerto Rico, à Los Angeles, et nous allons continuer à en faire.

Je vois que Humberto demande la parole. Allez-y Humberto.

Humberto ?

HUMBERTO CARRASCO: Sergio, merci beaucoup de me redonner la parole. Est-ce que vous m'entendez ?

SERGIO SALINAS PORTO: Oui allez-y.

SILVIA VIVANCO: Oui, allez-y.

HUMBERTO CARRASCO: Parfait. Ce que je peux lire, c'est que ce que nous faisons pour résoudre la décision, peut-être que la connexion n'est pas très claire si on a un résumé. Mais nous devons tenir compte et nous devons analyser les nouveaux principes opérationnels et nous devons en tenir compte pour la règle de procédure. Nous devons participer à la section 12 et à la section 18. Et, dans ce cas, le président élu et le secrétaire élu de ALAC devront travailler sur ces règles de procédure et elles devront être mises en œuvre à la fin du mois d'octobre. Il s'agit ici de l'activation pour la première proposition.

La deuxième proposition est d'avoir une section temporaire pour fournir certaines clauses, nous aurons un président, secrétaire des membres d'ALAC. Et lorsque nous aurons des sections, l'année prochaine, nous serons prêts et nous aurons cette règle.

Et l'autre proposition est de reporter le processus d'élection et de prolonger les mandats des dirigeants actuels, le président, le secrétaire, les membres d'ALAC pendant que nous travaillons sur ces nouvelles règles de procédure.

Donc ce sont les trois propositions que nous allons faire aujourd'hui. Et mon objectif ici est de résumer et d'éclairer un petit peu, d'apporter un petit peu de compréhension à ces thèmes.

Je pense que nous devons continuer à discuter, et nous devons ensuite voter. Si une de ces solutions doit être mise en œuvre par le groupe de travail de la gouvernance, nous devons parvenir à un consensus. Si ce n'est pas le cas, nous allons devoir continuer et voter, de façon à trouver une solution, parce que c'est LACRALO qui prend ce type de décision. Et ce sont les ALS qui décident à travers leurs règles.

SERGIO SALINAS PORTO: Merci beaucoup Humberto. Je vois que Carlton a levé la main. Carlton allez-y vous avez la parole.

CARLTON SAMUELS: Merci Sergio. J'espère que vous m'entendez bien.

Merci Humberto d'avoir organisé ce dont nous avons discuté dans cette réunion de ce petit groupe. J'ai juste une petite correction à faire à la première option.

La première option indiquait que nous allions observer ces nouvelles règles de principes opérationnels et ensuite nous allions essayer de trouver une manière, parce que les clauses de toutes ces règles de procédure appartiennent à un système.

Donc les clauses que nous devons modifier sont celles qui concernent les règles de procédure, les processus d'élection. Les règles de procédure doivent être en ligne avec les nouveaux principes opérationnels. Et c'est cela qu'il faudrait que ce texte dise. J'espère que vous avez compris.

L'autre point, l'autre discussion que nous avons eue portait sur le fait qu'il y a beaucoup de membres qui sont convaincus que tout ce que nous devons faire est d'aborder le problème des membres d'ALAC, parce que les membres d'ALAC ont un calendrier qui [inaudible] et nous voulions être en accord avec le calendrier d'ALAC. Donc on peut considérer le fait que l'on s'occupe des élections des membres d'ALAC

pour remplacer les membres sortants. C'est une petite addition au point 2 qui a été suggérée.

Merci.

HAROLD ARCOS: Nous avons Alberto Soto sur la ligne. Humberto, votre micro est ouvert et on entend des conversations en parallèle. S'il vous plait éteignez-le.

ALBERTO SOTO: Je crois que Vanda voulait prendre la parole avant moi.

HAROLD ARCOS: Bien. Nous allons donc donner la parole à Vanda Scartezini.

VANDA SCARTEZINI: Merci Alberto. Je pensais que vous étiez avant moi. Merci de m'avoir donné la parole. J'ai quelque chose de très bref à dire.

Je voulais juste vous rappeler qu'en premier lieu nous devons, pour la première étape, nous devons approuver des clauses temporaires pour appliquer les nouveaux principes opérationnels et les mettre en accord avec les nouvelles règles pour élections.

Donc ces clauses temporaires doivent aussi être approuvées de façon à ce que nous puissions continuer à ajouter d'autres choses après ces clauses temporaires, la nouvelle règle de procédure, par exemple, lorsqu'ils auront été approuvés dans leur ensemble.

Merci.

HAROLD ARCOS: La prochaine personne dans la queue est Alberto Soto.

ALBERTO SOTO: La réunion du groupe de travail sur la gouvernance, donc avant la réunion du petit groupe, en fait il y avait deux points de vue opposés. Il y avait donc des options...

INTERPRETE : Excusez-nous, il y a des problèmes de son.

ALBERTO SOTO : Donc, il semblerait que le groupe doive conserver tous les points de vue. Il faut également attendre pour mettre...

INTERPRETE : Désolé, nous avons vraiment des problèmes de son aujourd'hui.

ALBERTO SOTO : ... Mais quoi qu'il en soit avec ces différents points de vue, nous allons contre ce qui a été décidé dans la région par consensus. Ceci s'est déjà produit par le passé, mais nous ne pouvons pas continuer avec une élection...

Alors vous me direz si je me trompe, mais nous avons donc attendu assez longtemps, tout va être en dehors des lois et en dehors de ce sur quoi nous nous sommes mis d'accord.

SERGIO SALINAS PORTO: Merci Humberto. Humberto vous demande à vous et à Carlton d'envoyer les informations que vous avez proposées. Il faut que les choses soient très claires. Nous devons faire des progrès et penser ensemble. Nous ne pouvons pas continuer d'avoir, pour ainsi dire, deux cerveaux. Il faut absolument que les choses soient organisées, ordonnées, et il faut abandonner la dichotomie, vos principes, mes principes, il nous faut voir ce qui est pratique, ce qui fonctionne pour la région, il faut penser à l'ensemble et non pas aux différentes parties. C'est un processus à respecter.

Pendant longtemps nous avons deux points de vue, deux têtes pour ainsi dire.

Alors, il est maintenant 21 h 3, y a-t-il d'autres personnes qui souhaitent donner leur point de vue sur ces questions ?

En principe, ces réunions sont d'une heure, sauf pour les webinaires qui font 1 h 30. Alors s'il n'y a personne qui souhaite ajouter autre chose, et bien on peut terminer la réunion.

Par contre si vous avez autre chose à ajouter, nous avons encore une demi-heure pour vous écouter. Mais en principe les réunions qui ne sont pas des webinaires doivent durer une heure.

Donc, encore une fois je ne sais pas s'il y a des questions encore, des personnes qui souhaitent ajouter quelque chose ?

Alors, je rappelle à tout le monde de participer aux webinaires, n'oubliez pas que nous avons jusqu'au 31 mai pour terminer les

formulaire. Il y aura également un appel à participer aux groupes de travail.

Alors, j'ai parlé à Carlos Raul aujourd'hui, et il m'a rappelé quelque chose, le WHOIS, le RGDP, sont des questions importantes, et donc il serait intéressant de voir Carlos Raul qui y participe, parce qu'il a un intérêt légitime, mais non seulement lui, mais nous tous devrions être impliqués dans ces groupes de travail qui s'occupent des politiques. Non seulement dans ces groupes de travail mais dans les groupes de travail sur les questions intercommunautaires qui se retrouvent deux fois par mois. Parce que nous pouvons de cette manière apporter notre point de vue pour vraiment bâtir les politiques dans la région.

Alors, puisqu'il n'y a pas d'autres thèmes à débattre, vous recevrez donc des informations bientôt.

SILVIA VIVANCO:

Merci Sergio, merci à tous. J'aimerais vous remercier pour votre travail, pour en arriver à une conciliation pour le bien de la région.

En ce qui concerne les étapes suivantes, il y a trois options. Je sais qu'il y aura davantage de contenus, davantage de détails par rapport à ces différentes options, de manière à ce qu'elles soient plus précises. Je comprends bien qu'il faudra coordonner avec Alberto et Carlton qui vont détailler ces trois options. Par rapport à ces options donc, qui ont été résumées par Alberto, nous n'avons pas beaucoup de temps. Donc la question c'est de savoir quand allons-nous voter, quand allons-nous re-rédiger ces trois points.

SERGIO SALINAS PORTO:

Merci Silvia.

Je pense que la rédaction doit être faite aussi rapidement que possible. Nous devons également ne pas oublier les élections.

On apprend en avançant, donc ces trois options, peut-être 4 même, je ne sais si c'est 3 ou 4, mais quoi qu'il en soit il nous faut nous organiser un petit peu. Je pense que Harold va travailler avec Alberto, il y aura une communication avec Carlton, Alberto, qui vont apporter les amendements, et l'ajout de certaines questions.

Nous allons donc revoir tout ceci et fournir notre point de vue au personnel, tout ceci de manière urgente, de manière à ce que ceci soit envoyé dans la région.

Et dès que ce sera prêt, nous allons lancer le processus, nous enverrons un email demain je pense, ou alors après-demain, pour rappeler à tous comment se passe le processus d'élection. Il se passera à la même date pour toute la région. Et donc nous organiserons ceci de manière très claire, ce processus d'élection.

Ensuite j'aimerais répondre à votre dernière question. Alejandro, comme vous le savez, il y a trois groupes de travail sur les politiques et trois groupes de travail sur les autres questions. Il y a un ordre du jour, vous pouvez donner votre point de vue de manière à ce que LACRALO puisse avoir à ce moment-là plus d'impact sur l'ICANN.

Et donc la participation doit être active, c'est l'objectif. Encore une fois, il y aura des discussions la semaine prochaine. La semaine prochaine est courte, mais il y aura des groupes de travail. Et donc nous avons besoin

de vous, de la même manière que nous avons besoin de tous nos collègues.

Mais ceux qui sont vraiment impliqués dans la sensibilisation vont vraiment aider la région à grandir. Donc nous sommes heureux de voir votre participation active dans les politiques. Il y a vous savez les IDN, il y a le RGPD, et il y a également les utilisateurs et les domaines qui sont liés avec la GNSO. Vous êtes invités à participer à ces trois groupes de travail.

Bon, et bien puisque nous n'avons plus le temps, nous allons nous dire au revoir et nous retrouver bientôt par email.

Merci à tous. L'appel est terminé, nous vous remercions.

[HEIDI ULLRICH]:

Merci à tous, l'appel est terminé, vous pouvez maintenant déconnecter vos lignes.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]